



SAINT-MANDÉ MAG

N°269 Juillet-Août 2022 saintmande.fr

À la Une
RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
Culture
PARTICIPEZ À NOTRE JEU DU PATRIMOINE !



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P.9



À LA UNE
Saint-Mandé
fête l'été

P.18



CULTURE ET VOUS
La saison culturelle
2022-2023
en avant-première

SAINT-MANDÉ MAG N°269 / JUILLET-AOÛT 2022 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex - Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencil **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **VISUELS** Mathieu Génou / Julien Labrosse / Mairie de Saint-Mandé / Adobe Stock **VISUEL SAISON CULTURELLE** IG: gluepapersissors_ **IMPRESSION** Imprimeries Morault **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP
Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES** 14 000 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR + www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

 Ville de Saint-Mandé  94160.saintmande  @saintmande

P.04 RÉTROSPECTIVE

P.09 À LA UNE

Les résultats des élections législatives

P.12 FOCUS

Micro-Folies à Saint-Mandé

P.14 VIE ÉCONOMIQUE ET ANIMATIONS

Un nouveau salon de coiffure /
Les croissants au beurre de la Maison
Pailliette primés

P.16 CADRE DE VIE

Le tri au quotidien / Réunion publique
PEMB le 7 juillet

P.18 CULTURE ET VOUS

Histoire criminelle à Saint-Mandé :
Vidocq / Jeu du patrimoine : C'est le
bouquet ! / Option danse au Conservatoire

P.24 DÉTENTE

Sélectionnés pour vous / Et toque !

P.25 RENCONTRE

L'heure joyeuse de Julie Terranti

P.26 À TOUT ÂGE

Prenons soin de nos pieds / Plan canicule
jusqu'au 31 août / Triathlon des écoles /
Prix littéraire / La piscine cet été

P.29 LES ASSOS

L'actualité des associations saint-
mandéennes

P.32 LIBRE EXPRESSION

Les tribunes des groupes de l'opposition

P.35 INFOS VILLE

Bienvenue aux Saint-Mandéens

P.36 SERVICES

Permanences des élus / Pharmacies
de garde / Commémoration / Accueil
unique / Formation au BAFA / Aide au
numérique / Fermeture estivale des
boulangeries et pâtisseries / Tranquillité
vacances / Aidants / Collecte de sang

P.38 ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès /
100 bougies pour Madeleine Pitrou

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

“Avec mes collègues de la majorité municipale, nous continuons à faire face à des attaques virulentes, pernicieuses et souvent infondées de certains élus d’opposition En Marche. Cela maintient un climat délétère dont l’ambition première n’est pas l’intérêt des Saint-Mandéens ”

Chères Saint-Mandéennes,
Chers Saint-Mandéens,

A lors que les congés d’été approchent et que l’année scolaire s’achève, je tenais à partager avec vous quelques réflexions consécutives aux élections présidentielle et législatives, d’un point de vue national, en général, et plus local, en particulier.

Sur le plan national d’abord. Au-delà de l’abstention conséquente qui n’honore pas la démocratie, j’ai constaté avec inquiétude une percée du vote en faveur des extrêmes, de droite comme de gauche. Ce signal des urnes doit, sans conteste, susciter chez nos dirigeants un sursaut salvateur pour notre pays et vital pour nos territoires. Dialogue, considération, réconciliation, responsabilité, doivent être les maîtres mots de la politique conduite les cinq prochaines années. Pour ma part, fidèle aux valeurs de la Droite républicaine et du Centre, j’ai, en responsabilité, soutenu le président de la République au second tour et je suis partisan, aujourd’hui, que la Droite reste une force de gouvernement, participant à

une Histoire qui, indéniablement, devra dorénavant se jouer différemment. Nous, citoyens, élus locaux, devons collectivement souhaiter la réussite du quinquennat et y participer pour faire entendre notre voix. Il en va de l’intérêt supérieur de la France.

Sur le plan plus local enfin. Face au risque avéré de voir notre circonscription basculer à l’extrême gauche, j’ai fait le choix de soutenir publiquement et de faire campagne au second tour, pour le député sortant Guillaume Gouffier-Cha, membre de la majorité présidentielle. Ce choix était celui de la raison mais également de la cohérence. Élu de terrain, engagé auprès des trois communes de notre circonscription, il a toujours soutenu les maires que nous sommes. J’ai donc toute confiance en lui pour poursuivre, avec nous, le travail au service de nos habitants et porter à l’Assemblée nationale les problématiques plus locales. En témoignage du soutien sans détour qu’il apporte à l’action municipale que je conduis avec mon équipe, il a tenu à effectuer son premier déplacement de travail à Saint-Mandé. Son soutien et, à travers lui, celui de bon nombre de la majorité présidentielle, démontre sa volonté d’union locale au service nos habitants. Je l’en remercie. Pourtant, malgré ce contexte, avec mes collègues de la majorité municipale, nous continuons à faire face au quotidien à des attaques virulentes, pernicieuses et souvent infondées de certains élus d’opposition En Marche. Cela va à l’encontre de la volonté d’union de notre député et des habitants et maintient un climat délétère dont l’ambition première n’est pas l’intérêt des Saint-Mandéens mais le dénigrement systématique des politiques locales d’une part, et de



l’action du maire - voire de ma personne - d’autre part. Nous ne pouvons que déplorer une telle opposition qui n’a rien de constructive et qui préfère la polémique à l’action.

Néanmoins et pour conclure, je tiens à vous redire toute l’implication de mon équipe et moi-même à votre service. Après une année riche de projets, d’animations de la ville et de préparation des chantiers à venir, nous engagerons dès la rentrée de nouvelles réformes pour Saint-Mandé.

D’ici là, permettez-moi de vous souhaiter de belles vacances estivales et de profiter pleinement des vôtres, sur vos lieux de villégiature ou à Saint-Mandé qui, dès le 7 juillet, fêtera l’été au Jardin Alexandra-David Néel.

Bel été à tous.



AMBIANCE

Scène musicale

Mardi 21 juin. Belle et chaude soirée lors de la fête de la musique avec le concert donné par les élèves du Conservatoire, le groupe *Notorious* et DJinger Twiggy qui ont enflammé le parvis de l'Hôtel de Ville.



ANIMATIONS

Val de Gaule piéton

Les 11, 18 et 25 juin, Saint-Mandé a accueilli une nouvelle édition de la piétonisation du Val-de-Gaule avec des rendez-vous festifs et animés en partenariat avec les commerçants saint-mandéens.



VIDE-GRENIER

L'Alouette... place aux bonnes affaires

Véritable caverne d'Ali Baba à ciel ouvert, le vide-grenier de l'Alouette a séduit les chineurs et collectionneurs mais aussi les curieux en balade.



SALON

L'art abordable

Du 24 au 27 juin, les amateurs d'œuvres d'art à prix abordable ont pu satisfaire leur passion et leur curiosité en allant à la rencontre des artistes venus exposer à l'occasion de cette 5^e édition.



REMISE DE RÉCOMPENSES

Concours de dessins/poèmes de la fête des mères

588 enfants ont participé à ce concours organisé par la municipalité, l'occasion pour les élus de récompenser les enfants et de souhaiter à toutes les mamans saint-mandéennes une très belle fête des mères.



SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste
à votre écoute au

06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com



COMMÉMORATION

Appel du 18 juin

Les membres du conseil municipal des enfants et des jeunes ont commémoré, avec leurs aînés, le 82^e anniversaire de l'Appel historique du 18 juin 1940 du Général de Gaulle.



RÉCOMPENSE

Prix du défi éco-citoyen

Initiée par le territoire Paris Est Marne & Bois, cette action permet de sensibiliser les enfants aux pratiques liées au développement durable. Bravo aux jeunes saint-mandéens et à leurs animateurs des accueils de loisirs pour leurs prometteuses idées et créations.



INAUGURATION

Avenue Pasteur

Le Maire Julien Weil, entouré d'élus, dont Olivier Capitanio, président du Conseil départemental du Val-de-Marne et de Paris Est Marne & Bois et du sénateur Laurent Lafon, a inauguré les nouveaux aménagements de l'avenue Pasteur.

SAINT-MANDÉ

96, avenue du Général de Gaulle

DÈS MAINTENANT

VILLA ALINA

**RÉSIDENCE
D'EXCEPTION
DE 5 APPARTEMENTS
À LA VENTE**

DU 4 AU 5 PIÈCES

NOUVELLE RÉALISATION

ESPACE DE VENTE

71 avenue du Général de Gaulle - 94160 SAINT-MANDÉ

HORAIRES D'OUVERTURE : du lundi au jeudi de 8h à 18h. Le vendredi de 9h à 15h. Exclusivement sur rendez-vous

Provini
Promoteur - Constructeur

Contactez-nous dès maintenant au
01 49 57 20 20
RENSEIGNEMENTS : provini@provini.fr

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives des 12 et 19 juin ont permis d'élire les 577 députés qui siègeront à l'Assemblée nationale pour un mandat de cinq ans.

A l'issue du second tour des élections législatives, dimanche 19 juin, la coalition des partis qui soutiennent Emmanuel Macron *Ensemble !* disposera d'une majorité relative dans l'hémicycle avec 245 sièges.

Le président de la République, Emmanuel Macron, élu avec 58,54 % des votes exprimés le 24 avril dernier et son gouvernement devront donc composer avec les autres groupes à l'Assemblée nationale pour faire passer leurs réformes.

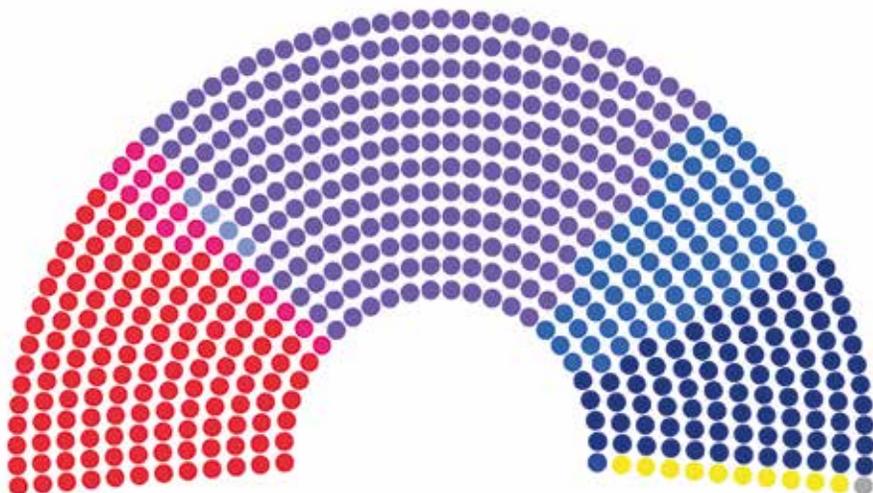
À noter que ces élections auront été marquées par un fort taux d'abstention : 52,49 % au 1^{er} tour et 53,77 % au second tour (il était de 57,36 % en 2017).

LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR DE LA 6^e CIRCONSCRIPTION (Fontenay-sous-Bois, Vincennes et Saint-Mandé)

Guillaume Gouffier-Cha (Ensemble !) : 54,36 %
May Bouhada (Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale) : 45,64 %

Votants : 54,73 %

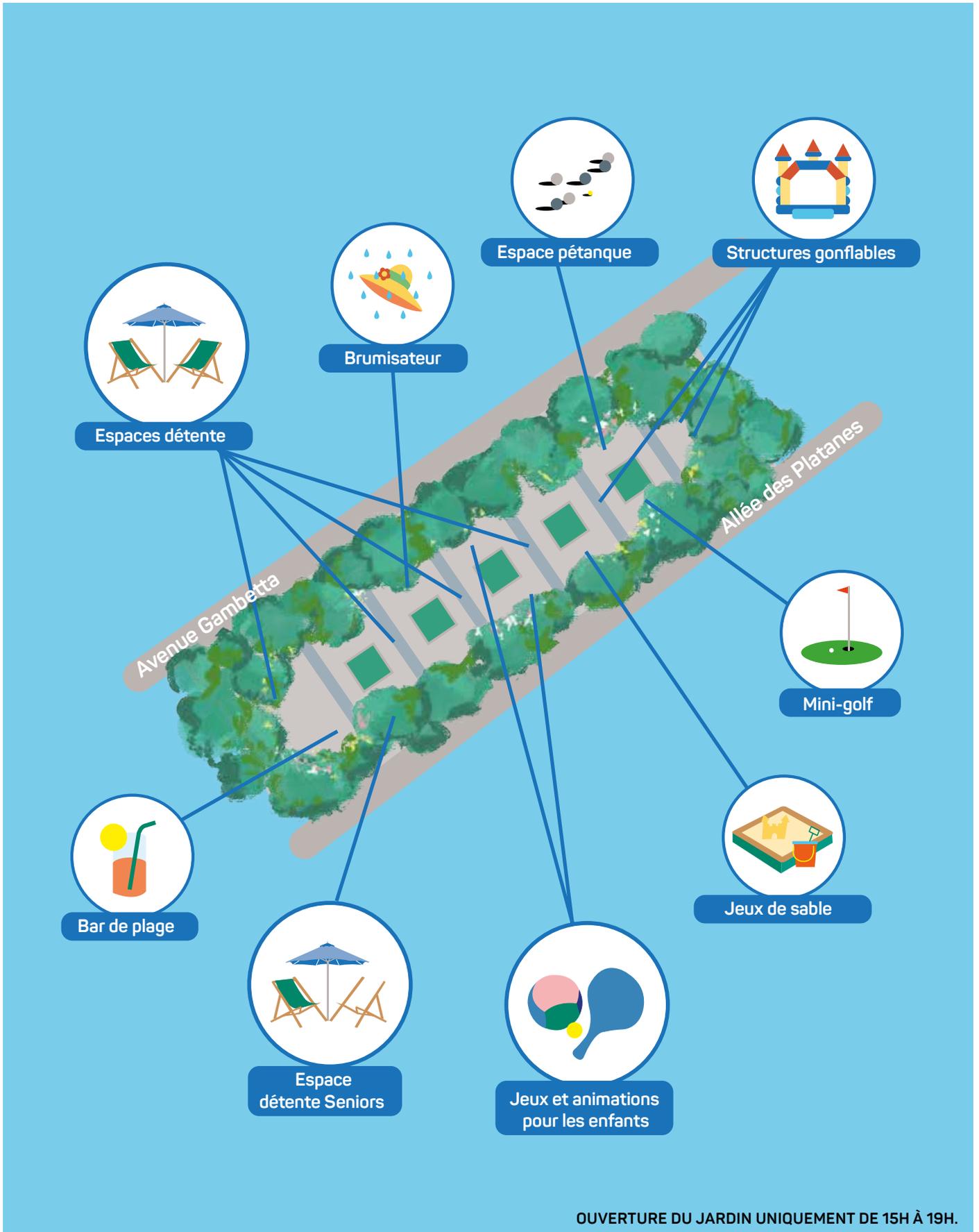
Taux d'abstention : 45,27 %



COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PARTIS OU ALLIANCES / SIÈGES

- NUPES : 133
- DIVERS GAUCHE : 20
- ENSEMBLE ! : 245
- DIVERS CENTRE : 4
- DIVERS DROITE : 10
- LR - UDI : 64
- RN : 89
- DROITE SOUVERAINISTE : 1
- RÉGIONALISTES : 10
- DIVERS : 1

Source : ministère de l'Intérieur



ÉTÉ 2022

SAINT-MANDÉ FÊTE L'ÉTÉ !

Pour cette deuxième édition, le jardin Alexandra David-Néel se transforme, du 7 au 28 juillet, en une rafraîchissante oasis de détente, de jeux et de repos à l'ombre de palmiers et parasols... 100 % en plein air.

ESPACES DÉTENTE

Des fauteuils, transats, tables basses et parasols sont mis à disposition pour lire, se détendre, se reposer, à l'ombre des arbres du parc.

BRUMISATEUR

Ludique et tellement agréable lors de fortes chaleurs, venez profiter de la rafraîchissante petite pluie fine qu'il diffuse.

JEUX GONFLABLES

Glissades, sables mouvants et fous-rires assurés dans le château palmier et le château girafe qui sont installés pour que les enfants puissent venir s'amuser.

BAR DE PLAGE

Crêpes, gaufres, glaces italiennes, friandises, boissons fraîches, thé, café, chocolat... Venez profiter d'un moment gourmand dans un décor aux allures de guinguette.

JEUX ET ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

Chaque après-midi, des animations sont proposées

aux enfants : quiz, concours de dessins, jeux... et certains après-midis : atelier maquillage et jeux en bois.

JEUX DE SABLE

Les enfants pourront laisser libre cours à leur imagination et réaliser le château de leur rêve dans des bacs à sable XXL...

NOUVEAU !

- Premier pas sur le green avec un **mini-golf 5 trous** où les enfants vont pouvoir s'initier au golf,
- Vent du sud assuré sur cet **espace dédié à la pétanque** pour jouer en famille et entre amis,
- Une **structure gonflable flamant rose avec une petite pataugeoire*** pour les bout'choux qui pourront barboter et se rafraîchir.

JARDIN ALEXANDRA DAVID-NÉEL
À L'ANGLE DES AVENUES GAMBETTA ET FOCH
DU 7 AU 28 JUILLET DE 15H À 19H
INAUGURATION JEUDI 7 JUILLET À 17H
OUVERTURE DU JARDIN UNIQUEMENT DE 15H À 19H.

*N'oubliez pas les maillots de bain !



INNOVATION



MICRO-FOLIE ANNONCÉE À SAINT-MANDÉ

Expérience artistique innovante, une Micro-Folie est
en cours de déploiement par la Ville pour offrir aux Saint-Mandéens
une nouvelle offre culturelle gratuite.

Ce dispositif culturel est porté par le Ministère de la Culture et coordonné par la Villette en lien avec 12 institutions, dont le Louvre, le Centre Pompidou, le Château de Versailles...

QU'EST-CE QU'UNE MICRO-FOLIE ?

Il s'agit d'un équipement mettant à disposition de tous les citoyens, de la petite enfance aux seniors, des contenus culturels, ludiques et technologiques. Gratuit et ouvert à tous, il est composé en général de plusieurs espaces dont le principal consiste en un musée numérique contenant plus de 1 700 œuvres numérisées issues d'établissements partenaires régionaux, nationaux et internationaux : ceux cités plus haut auxquels s'ajoutent : le Festival d'Avignon, la Réunion des musées nationaux - Grand Palais, l'Institut du monde arabe, la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris, le musée d'Orsay, l'Opéra national de Paris, le Musée du quai Branly-Jacques Chirac, Universcience et le musée national Picasso-Paris.

LE PROJET MICRO-FOLIE À SAINT-MANDÉ

L'objectif porté par la Ville est de proposer les contenus préconisés par le dispositif (culturels, ludiques et

technologiques) à Cresco, avec trois espaces différenciés :

- **Un espace atelier : FABLAB**

Équipé d'imprimantes 3D, d'ordinateurs... cet espace s'adressera à tous ceux qui souhaitent développer leur créativité (designers, artistes, étudiants, bricoleurs...).

- **Un espace réalité virtuelle**

L'idée est de proposer une sélection de contenus immersifs à 360° : documentaires, spectacles...

- **Le musée numérique**

C'est en fait le cœur de la Micro-Folie. En effet, en réunissant plusieurs milliers d'œuvres des institutions et musées cités plus haut, cette galerie d'art numérique se propose de nous faire découvrir des œuvres dans des conditions de diffusion optimales avec une qualité d'image haute définition par le biais d'un écran géant relié à des tablettes. Cette technologie permet de regarder dans le détail des œuvres très diverses : peintures, sculptures, captations vidéo de spectacles, de ballets ou de concerts.

Le projet verra le jour avant la fin de l'année à Cresco. Dossier à suivre.



PLUS QU'UN MÉTIER, UNE PASSION

Un salon de la célèbre enseigne *Franck Provost* a ouvert tout récemment à Saint-Mandé...

Rencontre avec les gérants, Estelle et Baptiste.

Décor chic et chaleureux dans le tout nouveau salon de coiffure haut de gamme dont la devise bien connue du fondateur "Plus qu'un métier, une passion" prend tout son sens.

SALON NOUVELLE GÉNÉRATION

Refait du sol au plafond, le salon d'Estelle et Baptiste fait partie des 20 salons de coiffure qui inaugurent le nouveau concept d'aménagement de la marque Franck Provost.

Fauteuils ultra confortables, espaces intimistes baignés de lumière, déclinaison de bleus de la designer Sarah Lavoine font de cet espace une bulle de bien-être. « *Nous avons aussi changé la disposition des bacs qui provenaient de l'ancien salon pour plus de fluidité dans les déplacements* » ajoute Estelle Morin qui confie avoir eu un vrai coup de coeur tant pour ce local que pour Saint-Mandé.

LE STYLE FRANCK PROVOST

Proposant des coiffures à la fois travaillées et faciles à vivre, la célèbre enseigne se démarque des autres par une personnalisation approfondie de la prestation. « *Nous avons un protocole bac personnalisé : un shampoing correspond à un type de cheveux, c'est pourquoi nous expliquons à la cliente en quoi ce dernier est fait pour elle* » précise Estelle. « *L'écoute, l'information, le conseil, le choix des produits pour chaque type de cheveux sont essentiels et en cela nous faisons du sur-mesure* ». Ainsi, chez Estelle, pas de caprice capillaire, le cheveu est roi !

COIFFURE TENDANCE

À chaque saison sa tendance, généralement ajustée sur la mode haute couture. Raide, bouclé, long, court, naturel, structuré alternent au gré des collections de nos illustres couturiers. La prochaine est à venir en septembre mais pour l'instant (hélas !) pas de scoop... À

noter qu'Estelle et son équipe partent en formation tous les six mois afin de toujours être dans la "ligne capillaire" de la marque. Pour pouvoir se faire plaisir, un programme fidélité et des offres spéciales sont proposés régulièrement. Exemple jusqu'au 31 juillet : pour un Indian sun réalisé, un soin Kérastase Fusio Dose d'une valeur de 15€ est offert. Quant aux étudiants, une remise de 20% leur est accordée.

UN RENDEZ-VOUS EN UN CLIC

Il est 23 heures et vous avez oublié de prendre rendez-vous ? Prenez-le en ligne sur le site. Plus simple encore via l'application à télécharger gratuitement sur smartphone. Pas de doute, chez Estelle et Baptiste, la star, c'est vous !

FRANCK PROVOST

92, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

WWW.FRANCKPROVOST.COM

HORAIRES D'OUVERTURE : DU MARDI AU

SAMEDI DE 10H À 19H



MEILLEUR CROISSANT AU BEURRE

2^e prix du meilleur croissant au beurre du Grand Paris pour Grégory Pailliette,
maître artisan boulanger pâtissier saint-mandéen.

Ouverte depuis avril 2019, la Maison Pailliette est aujourd'hui une adresse incontournable. Grégory et son épouse Charlotte accueillent les amoureux du bon pain, de la pâtisserie raffinée et des viennoiseries moelleuses et craquantes à l'image de son croissant au beurre pour lequel il vient d'être récompensé.

LE CHOIX DES PRODUITS DE QUALITÉ

Avec sa formation en pâtisserie assortie d'une extension "traiteur, confiseur, chocolatier", Grégory apporte aussi une attention particulière aux pains qu'il confectionne avec ses deux boulangers Éric et Laurent. Sa ligne directrice : une nouvelle vision de son métier avec une démarche écoresponsable privilégiant des produits de qualité en circuit court. La farine, par exemple, vient de Seine-et-Marne. Son crédo : l'alliance santé/bien-être.

UNE PLUIE DE RÉCOMPENSES

« Il faut que la qualité soit optimum, quitte parfois à manquer » dit-il. Ainsi, à la quantité, Grégory préfère la qualité et les prix obtenus en témoignent : meilleur artisan boulanger des Hauts-de-Seine en 2010, Toque d'Or Pâtisserie en 2018, et 2^e prix du meilleur croissant au beurre du Grand Paris (1^{er} du Val-de-Marne)... Autre fierté, il a été intronisé, le 4 juin dernier, dans le cercle très fermé de l'association des Toques Françaises dont

le but est de promouvoir la gastronomie française et de défendre les produits de qualité et les terroirs.

LE SECRET DU CROISSANT DE GRÉGORY

« Un croissant doit être feuilleté, avoir du fondant, un goût de beurre prononcé mais pas trop gras » explique Grégory qui utilise pour ses pâtisseries et viennoiseries, la Rolls Royce du beurre : le beurre AOP d'Échiré en provenance directe de la Laiterie de la Sèvre. Et puis il y a la technique, un secret bien gardé avec Baptiste, son tourier. En ce moment, faites-vous plaisir avec les gâteaux revisités par Grégory et son équipe (Myriam, Cécile et Milan) aux fruits de saison : une charlotte à la vanille et aux fruits rouges, un fraisier authentique, le Rêve des îles (alliance subtile de l'ananas, fruit de la passion et coco)... ou toute autre douceur. Charlotte accompagnée de Cristina, Natalie et Ibtissem sauront vous accompagner dans vos choix.

Et pour finir un petit clin d'œil : mariés le 7 mai, nous adressons à Grégory et Charlotte toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur "sucré".

"MAISON PAILLIETTE" • CHARLOTTE ET GRÉGORY PAILLIETTE

121 AVENUE DE PARIS

TÉL. 01 43 28 31 31

HORAIRES D'OUVERTURE : DU MERCREDI AU SAMEDI DE 7H À 20H
ET LE DIMANCHE DE 7H À 14H.

LE TRI AU QUOTIDIEN

Trions
mieux,
recyclons
plus !



EMBALLAGES

Carton, plastique, métal et papier.

Jeudi à partir de 19h.



VERRE

Semaine paire : secteur ouest

Semaine impaire : secteur est

de 10h à 14h.



ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi, mercredi, vendredi à partir de 19h.



BIODÉCHETS

Déchets alimentaires

- Marché de l'Alouette : **mardi, vendredi de 9h à 13h.**
- Marché de la Tourelle : **jeudi, dimanche de 9h à 13h.**



ENCOMBRANTS

Meubles, matelas, ferraille, peintures, solvants, ampoules...

Enlèvement gratuit sur rendez-vous au 01 48 71 59 13 ou par mail : encombrants@pemb.fr
Prévenir au moins 15 jours à l'avance.

ATTENTION ! Les autres déchets (plâtre, gravats, végétaux...) et les déchets électriques et électroniques (écrans, ordinateurs, électroménager...) doivent être portés à la déchèterie.

DÉCHÈTERIES MOBILES

Petit et gros électroménager, gravats, encombrants, déchets verts, déchets dangereux...

À SAINT-MANDÉ

Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 13h : rue Cailletet.

Le 3^e mercredi du mois : place de la Libération.

À VINCENNES

Le 2^e samedi du mois de 9h à 13h : place Renon.

Le 3^e samedi du mois de 9h à 13h : place Carnot.

Le 4^e mercredi du mois de 14h à 18h : place Diderot.



Changer son bac à poubelle

Le service Déchets et Environnement du Territoire Paris Est Marne & Bois est en charge de remplacer vos bacs.

Ils sont disponibles en 120L / 240L / 360L / 660L.

Pour toute demande, envoyez un mail à livraison.bac@pemb.fr ou appelez le 01 48 71 59 13 en précisant vos spécificités (le bac souhaité : contenance et couleur du couvercle), afin de prendre un rendez-vous de livraison.

Pour les retraits de bacs, merci de toujours les vider et les retourner.

Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois
1-3 Place Uranie - 94340 Joinville-le-Pont

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RÉUNION PUBLIQUE JEUDI 7 JUILLET

Le Territoire Paris Est Marne & Bois élabore son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et souhaite recueillir l'avis des habitants du territoire sur les grandes orientations de ce futur PLUi.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration reprend différentes orientations telles que la lutte contre la densification, l'amélioration de l'offre en transports et de la qualité des circulations, la préservation du bien-être des habitants ainsi que des sites et de la végétation, la protection du patrimoine remarquable et des secteurs pavillonnaires, la valorisation de la trame bleue dans toutes ses formes ou encore l'adaptation au changement climatique.

VOTRE AVIS COMPTE

Afin que chacun puisse suivre et faire des apports, il sera possible de suivre la réunion en direct sur le site www.parisestmarneetbois.fr et également de poser des questions en ligne.

Plus d'infos sur : concertations.plui@pemb.fr

RÉUNION PUBLIQUE
JEUDI 7 JUILLET À 20H
PAVILLON BALTARD
12, AVENUE VICTOR HUGO - NOGENT-SUR-MARNE



LA LETTRE DU NOTAIRE



Maître Julien CELLARD,
Notaire à Saint-Mandé
julien.cellard@cellard.notaires.fr

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à interroger votre notaire !

ASSURANCES – VIE – FISCALITÉ DU RACHAT EN COURS DE CONTRAT

L'assurance-vie est l'un des placements favoris des Français. Il m'a semblé important de vous faire ce rappel.

En cours de contrat, il peut parfois être nécessaire pour un souscripteur de disposer de toute ou partie de l'épargne qu'il a constitué sur son contrat d'assurance-vie.

Le **rachat** est cette opération qui consiste pour le souscripteur à récupérer l'argent qu'il a épargné depuis la souscription initiale de son contrat. Qu'il soit total ou partiel, il est important de rappeler que le souscripteur a cette faculté de procéder au rachat à tout moment ; l'épargne constituée n'est jamais bloquée sur le contrat.

En cas de rachat, l'argent épargné sur un contrat d'assurance-vie sera soumis à l'impôt dans la mesure où la somme qui correspond au rachat est composée d'une part du capital versé, et d'une part d'intérêts générés par le capital versé.

Suivant la date à laquelle le souscripteur opère son rachat, les conséquences fiscales ne sont pas les mêmes.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la taxation est la suivante :

POUR LES CONTRATS SOUSCRITS À COMPTER DU 26.09.1997

- Cas des primes versées avant le 27.09.2017

Le souscripteur a le choix entre le prélèvement forfaitaire libératoire (PFL) et l'impôt au barème de l'impôt sur le revenu.

- Rachat avant 4 ans : 35 % (PFL) + 17,20 % de prélèvements sociaux
- Rachat entre 4 et 8 ans : 15 % (PFL) + 17,20 % de prélèvements sociaux
- Rachat après 8 ans : 7,5 % (PFL) + 17,20 % de prélèvements sociaux (après application des abattements*)

*abattement annuel de 4.600€/personne ou 9.200€/couple pour produits taxables au PFL de 7,5%.

- Cas des primes versées depuis le 27.09.2017

- Rachat avant 8 ans : 30 % (12,8 % + 17,20 % de prélèvements sociaux)

- Rachat après 8 ans :
 - dans la limite de 150.000 € : 24,7 % (7,50 % + 17,20 % de prélèvements sociaux)
 - au-delà de 150.000 € : 30 % (12,8 % + 17,20 % de prélèvements sociaux)

Contrairement au rachat total qui entraîne la clôture du contrat, le rachat partiel n'a pas d'incidence sur la vie de celui-ci, permettant au souscripteur de procéder à tout moment à de nouveaux versements et rachats.

Le capital restant au décès du souscripteur sera alors versé au profit de ou des bénéficiaires désignés, leur permettant de profiter de la fiscalité avantageuse de l'assurance-vie (pour rappel, le capital versé est hors succession et en franchise de droits dans la limite de 152.500 € par bénéficiaire).

NOUS VOUS SOUHAITONS À TOUTES ET À TOUS UN BEL ÉTÉ !



CRESCO

LA SAISON CULTURELLE 2022-2023 EN AVANT-PREMIÈRE

Magnifique programmation pour la saison à venir tant dans la diversité des propositions que dans la qualité de l'offre. Réservez vos places dès à présent !

« La municipalité a choisi de nouvelles programmations riches en styles, en couleurs, en expressions, composées de spectacles vivants et d'artistes talentueux » annonce Jacques Guionet, adjoint au Maire délégué aux Affaires culturelles, à l'enseignement artistique et au patrimoine.

POUR TOUS LES GOÛTS

Théâtre, cinéma, créations, spectacles Jeune Public, expositions, concerts, festivals, salons... La saison culturelle commence en fanfare le 25 septembre prochain, une manière de rattraper le temps que le Covid nous a volé. Le temps... tel est d'ailleurs la thématique de cette saison 2022-2023, exprimée de mille et une façons dans le programme éclectique que la direction des Affaires culturelles a savamment préparé.

MISE EN BOUCHE

Pour commencer, rendez-vous le 25 septembre à partir de 16h30 à Cresco avec le vernissage de l'exposition de Iannis Pledel suivi à 17h30, d'un spectacle familial, *Puzzling*, porté par deux incroyables magiciens (entrée libre sur réservation infoscresco@mairie-saint-mande.fr). Ensuite, le théâtre sera en majesté avec par exemple *La femme qui ne vieillissait pas* de Romain Trouillet, *Soif* d'après le romain éponyme d'Amélie Nothomb, *La promesse de l'Aube* de Romain Gary interprété par Franck Desmedt, *Alice Guy*, *Mademoiselle cinéma* de Caroline Rainette *Andromaque* de Racine... Le cinéma est largement présent avec une quinzaine de séances, dont certaines dans le cadre du Mois du film documentaire tels *Happiness* ou *Sing me a song*. Des créations, des expos au Patio, de l'humour avec l'intarissable Alex Vizorek, l'insolent Tanguy Pastureau ou encore les quatre filles comédiennes et danseuses de Birgit Kabarett... et de magnifiques spectacles Jeune Public vont vous embarquer hors du temps !

ET AUSSI...

Amoureux de musique baroque, de chansons françaises (Julien Clerc revient à Saint-Mandé !)... d'opérettes, de musique cubaine ou de Pop-Rock avec Superbus, incontournable groupe

de la scène française... Réservez vos places en ligne dès le 1^{er} août ! Et notez aussi le retour de *Saint-Mandé Classic Jazz Festival* et l'honneur que nous font les Fills Monkey de venir jouer le 21 juin prochain lors de la fête de la musique. Les classiques sont toujours au rendez-vous tels Les rencontres du Conservatoire, English Sundays, le Salon d'Automne de l'ANAF, le Salon de l'Art abordable ou encore le Labo des voix. Coup de cœurs aussi pour tous ces artistes qui ont fait le choix de vivre à Saint-Mandé et de nous faire partager leur passion : Barthélémy Fortier, Diana Horta ou encore Samuel Strouk...

ABONNEZ-VOUS...

Les spectacles sont répartis en quatre catégories : A, B, C et D avec respectivement des tarifs de 25 € à 5 € (plein tarif) et de 17 € à 5 € en tarif réduit.

Trois types d'abonnements sont proposés :

Abonnement pluriel

40 € en tarif plein et 30 € en tarif réduit = 3 places de spectacle de catégorie A ou B.

Abonnement émergence et VO

18 € en tarif plein et 15 € en tarif réduit = 3 places de spectacle de catégorie C.

NOUVEAU ! Abonnement famille

Pour seulement 24 €, cet abonnement permet l'achat de 3 spectacles Jeune public, valable pour deux personnes (1 adulte et un enfant de moins de 12 ans). Le choix est large avec 10 spectacles et pas moins de 22 représentations pour les enfants dès 1 an, l'occasion de partager un temps complice avec votre enfant.

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE EN LIGNE LE 1^{er} AOÛT !

ACHAT DE BILLETS :

Sur place : Cresco - 4, avenue Pasteur (10h-12h / 13h-19h)
à partir du 1^{er} septembre, et 1h avant les représentations.

SUR LE SITE DE LA VILLE : www.saintmande.fr

Carte bancaire - chèques et espèces acceptés.

HISTOIRE CRIMINELLE À SAINT-MANDÉ



EUGÈNE FRANÇOIS VIDOCQ (1775-1857)

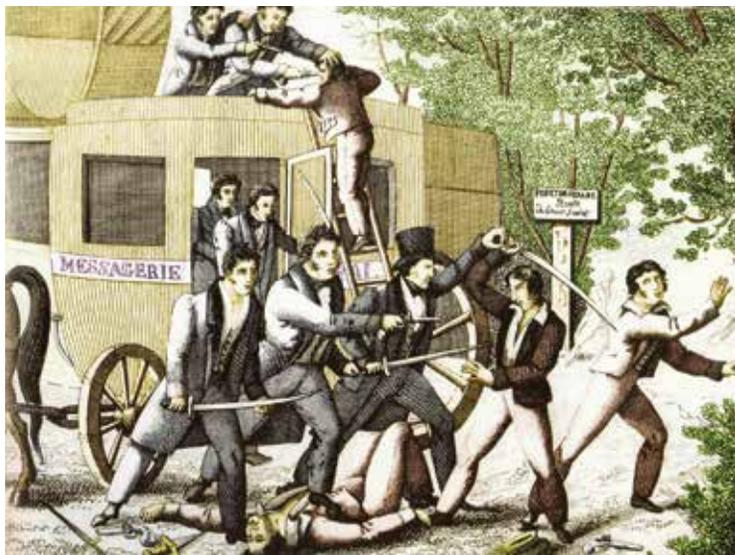
L'ancien forçat devenu chef de la sécurité suscite aujourd'hui encore l'intérêt des historiens, des romanciers, de la télévision et du cinéma... Faisons connaissance avec ce personnage hors norme qui a vécu plus de 20 ans à Saint-Mandé.

Vidocq est un personnage de roman, de BD, une figure de l'imaginaire et de la culture française popularisé à travers Hugo, Dumas, Sue, Lenoir, Poe...

LE JEUNE VIDOCQ

Né le 27 juillet 1775 à Arras dans une famille de boulangers, Eugène-François Vidocq est doté d'une solide constitution, d'une intelligence naturelle mais aussi d'une redoutable réputation de bagarreur. À 8 ans, il est la terreur des chats, des chiens et utilise sa force physique pour rosser les garnements du voisinage. Cette réputation lui vaut le surnom de Vautrin, ce qui signifie "sanglier" en patois Artésien. Un surnom qui inspirera plus tard

Honoré de Balzac dans *Le Père Goriot*... À 13 ans, il devient mitron mais vole dans la caisse... Il fréquente les salles d'armes et à 16 ans s'engage dans les armées de la France révolutionnaire. Il déserte, et une suite de mauvaises fréquentations et de larcins finissent par le faire condamner. Le 27 décembre 1796, il est jugé à Douai et condamné à 8 ans de fer pour faux en écriture. Le voilà bagnard, à Brest puis à Toulon d'où il s'évade... Dès lors, il ne cessera d'échapper à la justice. Pour s'évader, Vidocq maîtrise l'art du déguisement. Se fondre dans la masse par le travestissement deviendra son mode opératoire favori. Il acquiert alors la réputation du "roi de l'évasion". Comme Jean Valjean dans *Les Misérables* de Victor Hugo, il est obligé de se cacher.



Une arrestation de Vidocq en forêt de Sénart.

VIDOCQ CHEF DE LA SÛRETÉ

Fatigué de fuir et plutôt que de repartir au bagne, Vidocq va retourner sa veste (parce qu'il n'a pas le choix) et mettre ses talents au service de la police napoléonienne encadrée par Fouché... Ses résultats font taire les considérations d'ordre moral et, en 1811, il est placé à la tête de la Brigade de la Sûreté, dédiée aux vols, meurtres, à la prostitution, à l'escroquerie, aux faux... Grâce à ses méthodes révolutionnaires pour l'époque (filatures, travestissements, infiltration du milieu...), à un courage physique incontestable et à ses collaborateurs recrutés parmi d'anciens bagnards, il obtient des résultats exceptionnels, procédant à l'arrestation de centaines de malfaiteurs. Mais son passé criminel l'a marqué définitivement du sceau de l'infamie, et l'Administration le considère jusqu'à la fin comme un simple "auxiliaire" dont il faut se méfier. En 1827, des intrigues contraignent le "premier flic de France" à démissionner.



Affiche de 1892 par A. Bonnard.

VIDOCQ DÉTECTIVE PRIVÉ

Ses activités de chef de la Sûreté lui ont permis d'amasser une fortune importante. **Il s'installe alors confortablement à Saint-Mandé de 1826 à 1848**, avec sa troisième épouse, Fleuride-Albertine, **dans une petite maison sise au 46 rue de Lagny près de Paris**. Obsédé par les hères qu'il a abandonnés à leur condition de

malfaiteurs, il crée une usine de papier infalsifiable pour empêcher les escroqueries et, surtout, pour favoriser la réinsertion des anciens repris de justice. Il se passionne également pour l'encre indélébile. L'usine est située sur le tronçon de la rue de Lagny engloutie par Paris en 1860. De là, il multiplie les initiatives pour breveter ses inventions. Il rédige aussi ses mémoires, qui rencontrent un vif succès car la police secrète et les crimes passionnent les foules, et fonde le célèbre *Bureau de renseignement pour le commerce*, dont le siège est à Paris. C'est la première agence française de détectives privés. En échange d'un abonnement annuel, il propose aux commerçants et industriels de faire des vérifications sur la solvabilité de leurs clients. Sur les papiers en-tête, il est inscrit : « 20 francs par année et l'on est à l'abri de la ruse des plus adroits fripons » ! Il se spécialise aussi dans la filature des femmes adultères et traque les employés indécents... Cette carrière exceptionnelle fait de Vidocq, l'ancêtre de ces détectives qui participent à la construction d'une nouvelle image du policier, fin limier, "logicien" et dévoué à la défense des personnes et des biens.

LA MORT DU LION

En 1854, une terrible épidémie de choléra ravage Paris. Alors âgé de 79 ans, il est sérieusement atteint à son tour, mais finalement semble trouver la voie de la guérison. En réalité, Vidocq ne s'en remet pas. Fin avril 1857, les forces l'abandonnent. Le 11 mai 1857, Vidocq décède à l'âge de 82 ans. À sa demande, il a un cortège funèbre "pauvre", auquel assistent quelques amis. Il n'était pas dans le besoin, mais il avait choisi de mourir chrétiennement.

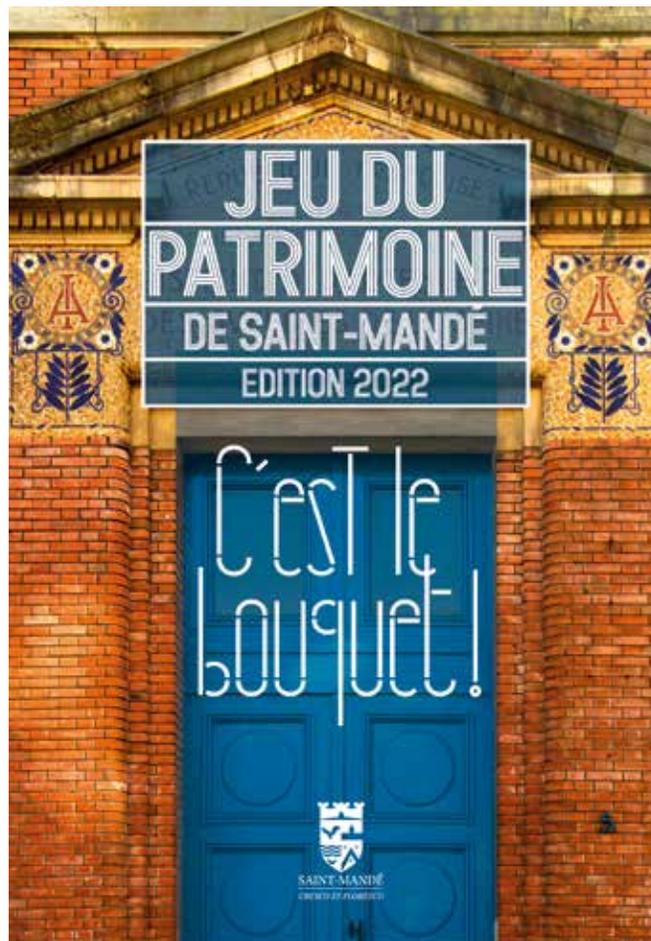
Mais où Vidocq fut-il enterré ? Dans de nombreux ouvrages, il est indiqué que sa tombe se trouverait au cimetière nord de Saint-Mandé. A cet endroit, se trouve effectivement une tombe fort ancienne, avec l'inscription : « Vidocq 18... ». Mais l'ex chef de la Sûreté ne s'y trouve pas en dépit de ce que l'inscription suggère : il s'agit de la tombe de sa troisième et dernière femme, Fleuride-Albertine décédée le 22 septembre 1847. En fait, on ne sait pas où Vidocq est enterré et, faute de documents, il est peu probable qu'un jour le mystère soit élucidé. Compte tenu de son choix en faveur d'obsèques pauvres, on peut simplement imaginer que son corps a été placé très simplement dans une tombe parisienne qui depuis longtemps n'existe plus... Figure historique et littéraire, inépuisable source d'inspiration, Vidocq aura, quoi qu'il en soit, fait couler beaucoup d'encre !

JEU DU PATRIMOINE



La Ville organise pendant les deux mois d'été, un jeu concours intitulé "C'est le bouquet !". Explorez les rues et impasses à la recherche d'ornements de façade et d'éléments d'architecture qui font écho à la devise de notre ville : Cresco et Floresco.

Les bulletins de participation avec les questions et énigmes à résoudre sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou en téléchargement sur www.saintmande.fr ainsi que dans tous les lieux municipaux recevant du public. Une fois complété, déposez votre bulletin de jeu à l'accueil de la mairie **avant le 3 septembre à minuit**. Il peut



aussi être scanné et envoyé par mail à archives@mairie-saint-mande.fr

TIRAGES AU SORT

Un premier tirage au sort de 5 gagnants sera réalisé parmi les bulletins de participation comportant toutes les bonnes réponses. **Un second tirage** sur l'ensemble des bulletins sera effectué afin d'offrir des lots aux autres participants. **Remise des prix samedi 17 septembre à 18h à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.**

À GAGNER :

Des abonnements gratuits ou des invitations aux spectacles de la prochaine saison culturelle 2022-2023.

Bonne recherche et belles balades dans votre ville !

ENVIE DE DANSE ?

Alors que la saison s'achève, les professeurs de danse Sabine Raynaud et Cécile Renard ainsi qu'Alexis Roy, directeur du Conservatoire sont déjà à pied d'œuvre pour préparer l'accueil des prochains élèves.

Une chance pour tous les amoureux de danse qui peuvent, grâce aux cours dispensés au Conservatoire, vivre leur passion.

UNE SALLE LUMINEUSE

Avec sa salle baignée de lumière, les élèves disposent d'un équipement agréable pour la pratique de l'une ou l'autre discipline enseignée : danse classique ou danse jazz. « Elle est évidemment conçue aux normes imposées par le code de l'Éducation. Le plus à Saint-Mandé est que la salle peut être aérée et qu'elle est équipée d'une climatisation » explique Alexis Roy.

DANSE CLASSIQUE OU JAZZ ?

Dès l'âge de 5 ans, les enfants ont la possibilité de suivre un cours d'éveil de ¾ d'heure hebdomadaire pour s'initier à la danse (1 heure dès 6 ans). À partir de 8 ans, ils font leur choix entre la danse classique

« Les filles des deux disciplines aiment se retrouver pour partager leur passion et c'est une vraie satisfaction. La danse demande assiduité et persévérance, et la persévérance paye car cette année les élèves ont toutes réussi leur examen de fin de cycle. À présent, nous attendons avec impatience l'ouverture du nouvel équipement de la Pointe Paul Bert, un espace idéal pour tous nos élèves ! » **Sabine Raynaud**

« La danse classique est exigeante mais elle apporte grâce, élégance, harmonie du corps, légèreté. Elle permet d'acquérir une vraie souplesse articulaire et musculaire, un dos solide et musclé. Elle est bénéfique tant pour le corps que l'esprit et j'ai le plaisir de partager et de transmettre ma passion depuis 21 ans à Saint-Mandé. » **Cécile Renard**

enseignée par Mademoiselle Cécile ou la danse jazz enseignée par Sabine Raynaud, toutes deux professeurs diplômées d'État. « Cette année, nous avons 138 élèves de 5 ans à 52 ans » indique Alexis Roy. Les élèves bénéficient de l'interaction avec d'autres disciplines : la musique, le théâtre... Des associations qui sont du plus bel effet, rappelons-nous le magnifique gala donné en mars dernier.

INSCRIPTIONS

Toute personne non inscrite au conservatoire a jusqu'au 15 octobre pour s'inscrire via l'Espace citoyen sur le site internet de la Ville www.saintmande.fr. À noter que les Saint-Mandéens bénéficient d'un tarif préférentiel sur l'ensemble des activités pratiquées au Conservatoire. **Reprise des cours lundi 12 septembre.**

CONSERVATOIRE ROBERT LAMOUREUX
11, RUE DE BÉRULLE • TÉL. 01 41 74 03 02

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS

Les discothécaires de la médiathèque vous proposent de découvrir ce mois-ci...

LIVE AT FABRIK, HAMBURG 1986 McCoy Tyner



En 1986, le trompettiste Freddie Hubbard était à la "Fabrik" à Hambourg, scène mythique du Nord de l'Allemagne,

à titre d'invité, et se joignait au trio de l'un des plus grands pianistes de jazz du siècle, McCoy Tyner. Ces enregistrements montrent les deux musiciens au sommet de leur art et de leur célébrité.

SMALL TALK AT 125TH AND LENOX Gil Scott-Heron



Premier album studio de Gil Scott-Heron publié en 1970, *Small talk at 125th and Lenox* est composé de poèmes accompagnés

de musique ainsi que de quelques chansons. *The Revolution Will Not Be Televised*, qui ouvre l'album, reste certainement son texte le plus célèbre.

L'ENFANT ET LES SORTILÈGES

Maurice Ravel / Dirigé par Stéphane Denève



Pour ce 5^e volume de son intégrale dédiée à Ravel, le chef d'orchestre Stéphane Denève conduit l'Orchestre Symphonique

de la Radio de Stuttgart. C'est avec une grande liberté stylistique qu'il dirige *L'enfant et les sortilèges*, le second opéra de Ravel, interprété d'une manière délicieuse par des chanteurs de grande qualité.

DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.

ET TOQUE !



La recette du mois SMOOTHIE ANTIRIDES

Ingrédients

3 carottes
½ mangue
2 dattes

Préparation : 5 minutes

Cuisson : 20 minutes

Très facile

1. Faites bouillir les carottes coupées en rondelles pendant une vingtaine de minutes dans un peu d'eau
2. Mixez au blender les carottes, la mangue et les dattes
3. Allongez le smoothie avec l'eau de cuisson des carottes ou un peu de lait d'avoine
4. Pour déguster ce breuvage bien frais, mettez-le au réfrigérateur ou ajoutez quelques glaçons.

On peut aussi ajouter quelques amandes grossièrement concassées à ce smoothie multivitaminé pour une texture différente.

HORAIRES D'ÉTÉ

LA MÉDIATHÈQUE VOUS ACCUEILLE JUSQU'AU 9 AOÛT

Depuis le 21 juin c'est le prêt d'été à la Médiathèque ! Vous pouvez emprunter jusqu'au samedi 10 septembre jusqu'à 40 documents (en jeunesse et en adultes), 40 CD et 20 DVD.

La Médiathèque sera ouverte jusqu'au samedi 9 juillet aux horaires habituels, puis uniquement les mercredis et samedis, de 10h à 18h jusqu'au samedi 6 août.

Fermeture annuelle du 9 au 22 août.

Réouverture le mardi 23 août.



ASTUCE

UNE EAU REVITALISANTE

Tonus et bonne humeur garantis avec ce breuvage : mélangez un litre d'eau minérale avec le jus d'une orange ½, le reste de l'orange coupé en petits morceaux (avec la peau) et une quinzaine de grains de raisin.

À déguster après avoir laissé infuser toute une nuit.

L'HEURE JOYEUSE DE JULIE TERRANTI

Saint-Mandéenne depuis son plus jeune âge et passionnée par la musique, Julie Terranti est aujourd'hui animatrice radio chez Radio classique.

Ancienne élève du Conservatoire Robert Lamoureux, elle partage son amour de la musique sur les ondes.

PREMIÈRES NOTES À SAINT-MANDÉ

Durant sa scolarité à Notre-Dame de Saint-Mandé puis Saint-Michel, Julie suit en parallèle des cours de solfège, piano et danse classique au Conservatoire Robert Lamoureux pendant près de douze ans.

« Françoise Randy était ma professeure de danse, je me souviens des partitions de Mozart et Chopin jouées au piano et sur lesquelles nous dansions, la musique classique s'écouait et prenait vie par le corps ».

Après deux années de droit, Julie se lance dans la radio, un métier de passion *« ce média m'a toujours fascinée, la voix a un fort pouvoir évocateur »*. Son parcours est jalonné d'opportunités provoquées *« La plupart des animateurs ou journalistes radio font le STUDEC (Studio École de France), pour ma part j'ai dû forcer les portes des stations et tout apprendre sur le terrain »*.

Elle travaille dans un premier temps pour Fun Radio, Europe 1 puis la musique revient dans sa vie. Elle compose pour différents projets et notamment le cinéma mais surtout elle travaille sa voix et, c'est enfin munie d'un bagage technique et forte de son expérience professionnelle, qu'elle intègre l'équipe de

Radio Classique (groupe Les Échos-Le Parisien).

LA MUSIQUE CLASSIQUE, RÉCONFORTANTE ET DIVERTISSANTE

Tout au long de l'année, Julie accompagne vos week-ends sur Radio Classique et cet été, vous la retrouvez de 18h à 19h dans une émission quotidienne : *L'heure joyeuse*.

Pour ce qui est du concept : *« Tout est dans le titre ! »* dit-elle en riant.

« Nous proposons une programmation musicale ensoleillée, légère et apaisante ».

De fait, l'idée est de se détendre mais aussi de se divertir en évoquant l'histoire des œuvres *« Il y a un vrai travail de recherche et d'écriture, faire vivre la musique c'est évidemment l'écouter mais elle encore davantage lorsque l'on découvre son histoire, voire ses secrets... »*.

C'est d'ailleurs sous cet angle que notre animatrice souhaite intéresser la jeunesse : *« La musique classique traite de sujets universels, la vie, la mort, l'amour et les désillusions, il suffit d'entrouvrir une fois la porte pour se laisser happer par ce fabuleux répertoire ! »*

L'heure joyeuse sur Radio Classique est une émission où *« la musique remplit son plus beau rôle : celui de nous rendre heureux »*.



LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ



Comment prendre soin de ses pieds et les embellir à l'approche de l'été ?

DES ALLIÉS INDISPENSABLES

Pendant une journée, nous marchons entre 6 000 et 10 000 pas... et dans une vie, on fait deux fois et demi le tour de la terre ! Préserver ses pieds est donc essentiel. Cela passe d'abord par l'hygiène qui permet de se prémunir contre certaines infections, comme les mycoses cutanées, les verrues plantaires ou encore les ongles incarnés.

Si l'activité physique fait énormément de bien à nos pieds en les sollicitant autrement que par la simple marche, elle a aussi le don de très vite les fatiguer si on ne dose pas correctement l'intensité qu'on leur impose. Le choix des chaussures est de ce fait essentiel car lorsque votre pied est enfermé dans une chaussure, il transpire et votre peau est alors molle et vulnérable : c'est le meilleur moyen d'attraper des ampoules. Si vous aimez la randonnée,

optez pour des chaussures qui offriront un bon soutien, un amortissement suffisant, une bonne adhérence et la stabilité nécessaire. Quant aux chaussures à talons, sachez que quatre centimètres permettent une cambrure parfaite.

MARCHER PIEDS NUS

Marcher pieds-nus va permettre de rééquilibrer tous les points d'appuis car ils seront tous sollicités. Les podologues recommandent de « *marcher un maximum de temps pieds nus chez soi et dans son jardin, pour travailler les muscles intrinsèques du pied* ».

Et puis au-delà du plaisir que cela procure, si vous êtes au bord d'une plage cet été, marcher dans le sable permet de travailler naturellement et tout en souplesse l'ensemble des articulations présentes dans le pied ainsi que ses nombreux petits os et ceux de la cheville. Donc cet été, prenez bien soin de vos pieds, ils vous le rendront bien !

EN PÉRIODE DE CANICULE, QUELS SONT LES BONS GESTES ?



Je bois régulièrement



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets côté soleil



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

JEUNESSE

TRIATHLON DES ÉCOLES

Dans le cadre des *Jeux du Val-de-Marne* initiés par le Conseil départemental en lien avec l'Éducation nationale et relayés à Saint-Mandé par la Ville, 550 petits saint-mandéens de CM1 et CM2 se sont retrouvés lundi 13 et mardi 14 juin au centre sportif Roger Vergne pour participer au Triathlon des écoles. Plusieurs épreuves leurs étaient proposées : parcours d'obstacle et d'équilibre, trottinette, natation et mur d'escalade... Pas de compétition, juste des petits défis à relever de manière ludique. Un grand moment de plaisir pour tous !



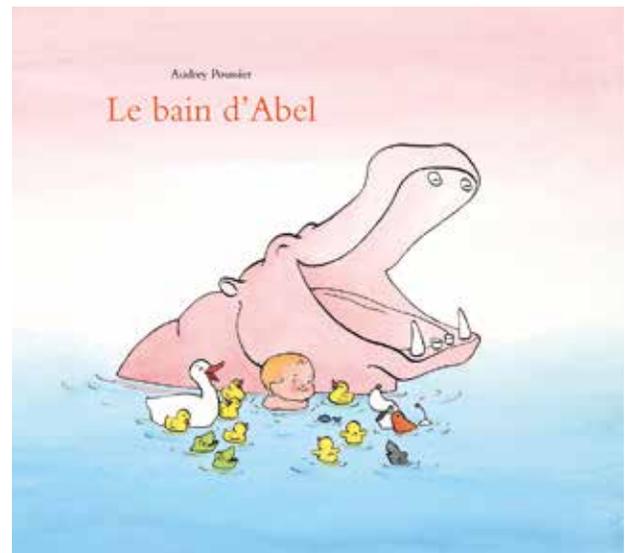
PRIX LITTÉRAIRE

Pour cette 15^e édition du Prix littéraire des écoles de la Ville de Saint-Mandé, les gagnants sont...

De nombreuses classes saint-mandéennes sont inscrites dans le projet de Prix Littéraire initié par la circonscription de Vincennes Saint-Mandé de l'Éducation nationale, et soutenu financièrement par notre commune. Au total, 63 classes de maternelle et 43 classes d'élémentaire de la circonscription ont participé cette année. Le but est d'enrichir les lectures des élèves dans le cadre d'une thématique différente chaque année. Cinq ouvrages par cycle sont lus et soumis à un vote. Le thème de cette année était l'eau.

LES CHOIX DES PETITS SAINT-MANDÉENS

Les élèves des maternelles ont désigné **Le Bain d'Adel** d'A. Poussier comme grand gagnant. Le choix des élèves de CP,



CE1 et CE2 s'est porté sur **En attendant la pluie** d'E. Zicot. Quant aux élèves de CM1 et CM2, ils ont choisi **Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler**, de L. Sepulveda.



CET ÉTÉ, VENEZ PIQUER UNE TÊTE !

La piscine municipale du Centre Roger Vergne vous accueille tous les jours.

Venez profiter de ce bel équipement à deux pas de chez vous !

Avec son grand bassin de 25 mètres de longueur sur 12,50 mètres de largeur et son autre petit bassin, la piscine de Saint-Mandé est utilisée tout au long de l'année par les associations, les élèves des écoles saint-mandéennes et bien sûr des particuliers auxquels elle réserve des créneaux horaires plus larges en été.

SPORT ET LOISIRS

De nombreuses associations saint-mandéennes utilisent la piscine municipale pour les cours qu'elles dispensent : natation, aquagym, bébés nageurs...

Par ailleurs, des créneaux horaires sont réservés aux scolaires afin que chaque enfant puisse apprendre à nager, cette discipline faisant partie intégrante des programmes d'enseignement de l'école.

LA PISCINE CET ÉTÉ

En été, les créneaux horaires réservés aux scolaires sont "rendus" aux particuliers qui peuvent profiter de l'équipement tous les jours (horaires à retrouver sur saintmande.fr). **La nocturne du mercredi** (jusqu'à 22h)

fonctionnera tout l'été. L'entrée adulte est à 4,60€ (9,30€ pour les non Saint-Mandéens) et 2,50€ pour les enfants (5€ pour les non Saint-Mandéens). Des cours particuliers de 30 minutes proposés par les maîtres-nageurs sont possibles (infos et inscriptions sur place). Des stages pour les enfants en élémentaire (10 maxi) acceptant le grand bain auront lieu les 7 et 8 juillet et/ou les 11 et 12 juillet de 10h30 à 11h45 (renseignements et inscriptions au 06 27 51 82 02). Chaque entrée donne droit à l'accès au solarium où des transats sont installés. Par ailleurs, une petite buvette avec quelques snacks (boissons et glaces entre autres) est ouverte quelques après-midis par semaine. À noter que l'eau est vérifiée quotidiennement (PH neutre, pureté de l'eau, absence d'algues et de micro-organismes) et mensuellement par un prestataire de l'Agence Régionale de Santé.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU 01 49 57 90 55
CENTRE ROGER VERGNE - 31, RUE DU COMMANDANT MOUCHOTTE
HORAIRES D'OUVERTURE : 9H30 À 19H TOUS LES JOURS SAUF
MERCREDI 11H15 À 22H.

RETOUR SUR IMAGE



GALA DE DANSE DES CONCERTS SAINT-MANDÉENS

Après deux ans d'absence sur scène, c'est avec joie que les élèves de l'École de Danse des Concerts Saint-Mandéens ont présenté leur gala 2022, le 29 mai dernier à l'Auditorium de Cresco.

Beaucoup de bonne humeur, de plaisir, pour montrer aux parents, aux amis leurs progrès, leur aisance et le bonheur d'être sur scène. Merci au public nombreux pour son enthousiasme, son écoute et pour ses applaudissements.

CHAMPIONNAT D'ÉCHECS DU CAVALIER DE LA TOURELLE

Près de 50 enfants (inscrits en élémentaire ou membres du club d'échecs) ont participé au Championnat des écoles de Saint-Mandé, organisé le 6 juin par le Cavalier de la Tourelle. Un retour attendu après deux ans d'absence due à la Covid. Chaque enfant a joué six parties pour départager les vainqueurs.

LES RÉSULTATS

La remise des prix s'est déroulée en présence de Christine Sevestre, adjointe au maire déléguée aux sports et à la vie associative.

Elyes Caracci, de l'école Charles Digeon, remporte le tournoi avec le résultat parfait de 6 victoires sur 6 parties. Les enfants de l'école Charles Digeon remportent quant à eux, le Trophée de l'école championne.

Classement des écoles

- 1^{er} Charles Digeon - 23 points
- 2^e Paul Bert - 20 points
- 3^e Émilie et Germaine Tillion - 19 points
- 4^e Notre-Dame - 16 points

Bravo à tous !





LA PASSERELLE DE SAINT-MANDÉ

JUILLET ET AOÛT

Venez profiter d'une parenthèse quotidienne de convivialité de 14h à 17h45 à la Maison Rolland-Boitelle, 31 rue Allard.

Au programme : jeux, activités variées et boissons fraîches. Un déjeuner est prévu chaque vendredi. Possibilité de participer régulièrement ou occasionnellement, pour l'après-midi ou juste un petit moment. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus.

Cet été, ne restez pas seul(e) !

EN SEPTEMBRE

Vendredi 2 • 12h30

Repas à la Maison de la famille (chacun apporte son repas)
Inscription OBLIGATOIRE par SMS exclusivement au
06 77 00 66 72

Plus de détails sur www.passerelle94160.fr

Contact adhésion 06 81 97 58 73

Cotisation : 25 € pour toute l'année (janvier à décembre)

Visites aux malades des établissements hospitaliers

Devenez bénévole pour quelques heures par semaine afin de visiter, après formation, les malades de l'hôpital Begin.
Contact : Jacques GORAIN, référent VMEH au 06 86 46 24 31

Société des membres de la Légion d'Honneur de Saint-Mandé

Composition du nouveau bureau, voté le 11 mai, lors de l'assemblée générale du Comité n°5 :

Président : Patrick Beaudouin

Vice-président et trésorier général : Jean-Dominique Caron

Secrétaire générale et porte-drapeau : Ghislaine Hanicque.

JEVEUXVOIR

Initiation à l'histoire de l'Art

Cycle de 20 séances programmées entre octobre 2022 et juin 2023 à Cresco

Tarifs et inscriptions : www.jeveuxvoir.net

Tél. 01 71 36 81 16 ou contactjvv@gmail.com

Plus d'infos en septembre.

FOOTBALL CLUB DE SAINT-MANDÉ

FOOT SOLIDAIRE

Deux belles initiatives du FCSM : des sachets repas offerts au Samu social de Saint-Mandé et le don des anciens maillots à des clubs défavorisés.

C est Mamadou Diarra, l'éducateur des U18 qui est à l'origine de la première initiative. Quant à la deuxième, c'est un élan du cœur collectif.

REPAS OFFERTS AU SAMU SOCIAL

Mamadou Diarra est éducateur des U18 depuis 9 ans. S'étant mis à son compte dans la vente de paniers de fruits, il avait pour habitude

d'apporter pommes, bananes ou raisins aux jeunes lors des matchs du dimanche. « *Tout sportif doit penser à s'alimenter sainement : les fruits sont essentiels pour les vitamines et l'énergie qu'ils apportent. J'avais envie de sensibiliser les jeunes à en manger régulièrement* » explique Mamadou dit Mamad.

« *Ce qui me tient aussi à cœur c'est que tout le monde puisse manger à sa faim, d'où l'idée d'apporter un sachet repas (un sandwich, des chocolats et une bouteille d'eau), en avril dernier au Samu social de Saint-Mandé aux 35 SDF qui le fréquente* » poursuit-il « *Les joueurs sont allés eux-mêmes les offrir. L'idée étant qu'ils prennent conscience que la vie n'est pas toujours facile, qu'il faut penser aux autres et qu'ils doivent aussi être reconnaissants envers leurs parents car pour certains, payer une licence annuelle représente un vrai effort financier* ». Aujourd'hui, Mamad souhaite étendre son activité de "primeur" à d'autres clubs. Souhaitons-lui pleine réussite pour son projet !



Les maillots offerts à l'association Nahda Zenata et à l'association Jeunesse de l'Avenir au Maroc.

DON DES ANCIENS MAILLOTS

Soucieuse de soutenir le FCSM qui fait partie intégrante de l'histoire de Saint-Mandé, la Ville a offert de nouveaux équipements aux joueurs. Alors, au lieu de laisser les anciens maillots vieillir tristement au fond d'une armoire, le club a décidé de les offrir à des associations. Nabil, le directeur technique du FCSM est allé les distribuer à deux associations de Casablanca au Maroc qui favorisent l'insertion des jeunes dans des quartiers populaires. Quant au deuxième lot, il a été donné à une association sénégalaise de la ville de Saly. Ceux-ci, vous l'imaginez, ont fait le bonheur des jeunes qui les ont reçus !

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire



De l'union Nationale à l'union Municipale

Chers Saint-Mandéens,

La longue séquence des élections Présidentielles et des élections Législatives s'est terminée le 19 juin. Si les Français ont choisi la stabilité présidentielle, ils ont, par contre, décidé qu'il n'y aurait pas de majorité absolue à l'Assemblée Nationale. Avec une montée des extrêmes, les Français ont lancé un nouveau défi à la classe politique française à savoir une demande d'union nationale, de consensus et de compromis pour gouverner la France. À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'union nationale est envisagée par le président de la République, Emmanuel Macron mais nous verrons si celle-ci se concrétise.

Lors de ces scrutins, Saint-Mandé a été au rendez-vous de la raison en accordant à Emmanuel Macron en avril et à son candidat aux législatives en juin une large avance dans notre ville au 1er tour (environ 40% dans les deux cas) et une large affirmation du refus des extrêmes au deuxième tour. Profitons-en pour saluer tous les agents et bénévoles qui ont tenu les bureaux de votes pendant 4 dimanches. Malgré une participation plutôt en berne, ces résultats nous honorent.

Plus localement, le message d'unité nous oblige et nous saluons le franc rapprochement du maire de Saint-Mandé et son soutien affiché à Emmanuel Macron qui s'est exprimé à travers une tribune dans le JDD où il a salué le bilan du président lors du précédent mandat (Trois élus de droite, proches de Sarkozy : **"Maires de France, soutenons Emmanuel Macron"**, JDD 16 avril 2022). Nous

saluons par ailleurs une bienveillance affichée pendant la campagne des élections législatives.

C'est pourquoi, si l'union nationale est possible, elle devrait aussi l'être au niveau municipal. Sur la base de projets communs comme la couverture des voies du RER A, la mise en sens unique pour les voitures particulières (hors bus) de l'avenue du Général de Gaulle, la mise en place de navettes, la rénovation de la voirie du nord de notre ville, selon une méthode de gouvernance plus transparente et plus concertée dans un cadre budgétaire plus raisonnable. Les points de convergences devraient être nombreux pour construire une majorité d'union municipale !

Soyons constructif !

Enfin, le 21 juin dernier, les Saint-Mandéens ont largement chanté et dansé pour la fête de la musique place de la mairie. C'était une très belle initiative pour tous les Saint-Mandéens, notamment les plus jeunes. Ce grand moment de convivialité doit être renouvelé plus souvent.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin

Facebook : Lena Etner
Twitter @EtnerLena
Instagram: lenaetnerEnsemble
Email: lenaetner@yahoo.fr
TikTok @lenaetner

Saint-Mandé respire



Il est urgent d'adapter Saint-Mandé au réchauffement climatique

C'est en passe de devenir le marronnier de l'été. Tous les ans désormais, nous sommes confrontés en France à un, voire à plusieurs épisodes caniculaires.

Mais les villes, les habitations, notamment celles situées en Nord-Loire ne sont pas prévues pour cela. **Or, si rien n'est fait, en 2050, les villes seront invivables.**

Loin d'être un simple inconfort, ces conditions extrêmes peuvent conduire jusqu'à la mort des personnes les plus fragiles. Et c'est en ville, mal armée pour y faire face, qu'elles sont le plus meurtrières. **Lors de la canicule de 2003, qui avait provoqué 15 000 décès, Paris avait enregistré une surmortalité de 140% contre 40% en zones rurales.**

Dense et trop minérale, Saint-Mandé cumule les handicaps :

- omniprésence de sols artificiels et imperméables, revêtement d'asphalte qui emmagasinent la chaleur en journée et la restituent la nuit ;
 - rareté des espaces verts et des plantations d'arbres en pleine terre alors que ceux-ci jouent habituellement un rôle de climatiseur naturel très efficace ;
 - trafic automobile élevé et proximité du périphérique qui aggravent le phénomène en réchauffant encore davantage l'air ;
- En juin, on a suffoqué presque autant dans Saint-Mandé que dans les quartiers centraux parisiens malgré la proximité du bois de Vincennes.

Ces épisodes de canicule seront, à l'avenir, de plus en plus longs, de plus en plus fréquents, de plus en plus sévères.

Les municipalités doivent donc agir urgemment, car les politiques d'urbanisme, la végétalisation se font dans le temps long, il faut 30 ans pour qu'un arbre atteigne une taille adulte.

On ne peut plus se contenter des fausses mesures de la municipalité : végétalisation quasi-inexistante, installation de brumisateurs...

Les projets de rénovation urbaine doivent au contraire, être l'occasion de véritablement repenser l'espace urbain pour l'adapter radicalement au changement climatique :

- recenser les espaces où pourraient être plantés de nouveaux arbres en pleine terre, sans hésiter à réduire l'omniprésence de la

voiture dans notre espace public,

- mener une réflexion sur la nature des revêtements employés (utilisation de dalles alvéolées qui infiltrent les eaux de pluie et ont un pouvoir rafraichissant, à la place de l'asphalte).
- accélérer le programme de rénovation énergétique des bâtiments publics
- diminuer le trafic routier et l'utilisation des véhicules thermiques,
- limiter la climatisation.

Ces solutions d'aménagement urbains ne sont pas si coûteuses, elles peuvent bénéficier des aides de la région et ont de nombreux bénéfices secondaires sur la santé et la qualité de vie, comme ceux de créer des corridors de biodiversité et d'embellir le paysage. Et surtout, si elles ne sont pas mises en œuvre, Saint-Mandé risque d'être invivable dans 20 ans.

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servièrre, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com
Twitter et Facebook :
@SAINTM ANDE.RESPIRE

Ensemble, réinventons Saint-Mandé



Avenue Pasteur : le conflit des mobilités douces

À l'est de Saint-Mandé, un nouveau quartier est né au cours de la dernière décennie. Un quartier à deux pas du Bois où il fait bon vivre avec des résidences, à vocation sociale, globalement réussies, notamment les dernières en date face au Bois.

Deux bâtiments se répondent : "le Cresco" et "le Floresco", en écho à la devise de Saint-Mandé. "Le Floresco", bâtiment d'une rare envergure, très stylisé, à vocation privée, œuvre dans le sens du rééquilibrage

économique entre l'ouest et l'est parisien en accueillant les activités d'Ubisoft. "Le Cresco" quant à lui, réunit les services culturels de la ville avec une belle salle de spectacle. C'est ce même bâtiment qui a été mobilisé durant l'épidémie Covid 19 pour y accueillir le centre de vaccination.

La salle Jean-Paul Goude, qui n'a jamais rencontré ni son public ni sa vocation de salle d'exposition va prochainement être reconverte en une crèche avec jardin, ce qui est une excellente nouvelle pour les familles saint-mandéennes.

On regrettera toutefois qu'aucun commerce n'ait été implanté dans ce "nouveau" quartier. Une petite superette aurait été un vrai plus pour la vie du quotidien.

Pour l'avenir, il conviendra d'être vigilant et ne pas isoler ce quartier du reste de la ville. **On pourrait envisager une couverture légère de la tranchée RER avec des terrains de sport, une vraie piste cyclable, qui fasse la jonction entre la Cité rose et la mairie. Cela permettrait aussi d'isoler du bruit les riverains de la voie RER. Renonçons à construire en dur et en lourd au-dessus des voies RER !**

Finalement, il convient d'évoquer la **rénovation de l'avenue Pasteur**. Si on ne peut que se réjouir de sa modernisation - Que l'on se souvienne de l'état de l'ancienne avenue - il convient cependant de noter des dysfonctionnements qui devront être corrigés dans le temps, et c'est regrettable.

La piste cyclable est encombrée de poteaux métalliques qui se révèlent dangereux. La piste est par ailleurs au même niveau que le trottoir, qui accueille lui-même des arbres : ce qui incite les piétons à marcher sur la piste et ce qui occasionne des conflits d'usage. Les connexions cyclables avec l'avenue de Paris ou pour rejoindre la piste du bois n'ont pas été bien pensées. Espérons qu'avec le réaménagement futur de l'avenue de Paris, ces défauts puissent être corrigés ... Rien n'est moins sûr.

A toutes et à tous, je souhaite un bel été.

Luc Alonso

alonso.adam.luc@gmail.com

La Gauche Unie



Quelques réflexions à la veille des congés...

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont accepté lors des dernières élections présidentielles puis législatives de tenir un bureau de vote ou encore de revenir le soir, à l'issue des scrutins pour participer aux opérations de dépouillement.

Ces volontaires à l'accomplissement de tâches qui relèvent du civisme sont malheureusement de plus en plus rares, au point que quelques jours avant la tenue des scrutins, il n'était pas assuré que tous les bureaux de vote puissent ouvrir.

Face à cette montée croissante de l'individualisme comme à celle de l'abstention qui ne sont pas propres à Saint-Mandé, peut-être faudrait-il se poser la question de la désignation par tirage au sort de citoyens pour la tenue des bureaux de vote obligatoire, étant rappelé que tout ceci existe dans d'autres états démocratiques.

La démocratie ce sont des droits mais aussi des devoirs.

La période des congés est souvent celle des travaux dans les villes. Il en sera sûrement ainsi à Saint-Mandé. La réfection de l'avenue du Général de Gaulle entre la mairie et l'église est à l'étude et une large concertation a été promise.

Un réaménagement du quartier nord a été réalisé. Il est regrettable toutefois que rien ne soit envisagé concernant la place Gallieni tout à la fois inhospitalière et inesthétique et où traverser présente des dangers certains pour les piétons.

La limitation du trafic automobile, la réduction de la pollution de l'air et des nuisances sonores nécessitent une reconfiguration de cette place. Or, rien de tel n'est annoncé par l'exécutif municipal.

En laissant cette place en l'état, Saint-Mandé restera toujours une ville séparée en

deux blocs.

Par ailleurs, en attendant le réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle, il conviendrait de faire observer les réglementations existantes destinées à préserver la tranquillité des riverains et des piétons, ce qui n'est pas le cas.

Ainsi, en dépit de l'interdiction, des poids lourds continuent parfois de traverser Saint-Mandé.

On peut s'étonner également de la vitesse de certains véhicules comme de deux roues, notamment à la nuit tombée.

Et que dire de voitures, qui le soir, entendent stationner sur les trottoirs devant des établissements de restauration et pour se faire n'hésitent pas à klaxonner les piétons se trouvant sur ces trottoirs !

Ces faits se reproduisent régulièrement en toute impunité. A quoi sert la vidéo-verbalisation ?

Il serait bon également de rappeler que les trottoirs sont réservés aux piétons et non aux bicyclettes, trottinettes et autres...

Enfin espérons qu'à la rentrée, le projet de navette entre Saint-Mandé sud et Saint-Mandé nord ait avancé.

Et un rappel : dans son programme lors des élections municipales, la majorité municipale mentionnait l'installation d'un kiosque à journaux... une idée qui faisait pour une fois consensus !

Alors pourquoi ne pas passer à l'action ? Très bel été à toutes et à tous !

Geneviève Touati (PS)
g.touati@wanadoo.fr

La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Nous profitons de cette deuxième tribune avec Lena Etner, Pierre Loulergue et Stéphane Robin pour vous résumer le conseil municipal du 22 juin.

Nous avons voté contre "l'adoption du compte administratif". Nous ne validons pas la totalité de la politique budgétaire du maire : les impôts ont augmenté du fait du gel du taux d'imposition. Nous dénonçons un service rendu qui n'est pas à la hauteur de nos espérances.

Nous nous réjouissons que l'Etat ait tenu sa promesse puisque l'ARS a remboursé les sommes engagées dans le cadre du centre de vaccination Cresco.

Nous nous sommes abstenus sur les projets de logements sociaux qui sont la continuation du projet de l'ancienne mandature.

Par ailleurs, nous nous réjouissons de la programmation culturelle de cet été et nous comptons en profiter !

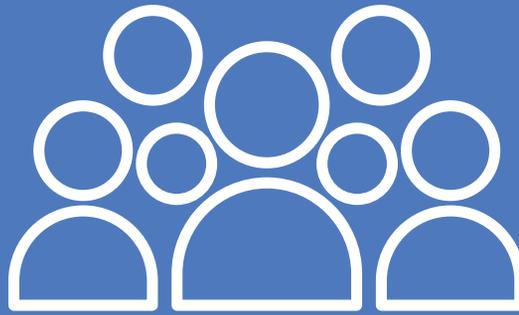
Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Béatrice Dorra
beatrice@dorra.fr

BIENVENUE AUX NOUVEAUX SAINT-MANDÉENS

**22 576
HABITANTS**

Les Saint-Mandéens et
Saint-Mandéennes en 2022*
(*recensement 2019)



+0,79%

C'est l'évolution de la
population saint-mandéenne
entre 2013 et 2022 (22 398
en 2013 et 22 576 en 2022)

PYRAMIDE DES ÂGES*

- 0 à 14 ans : 3 941 soit 17,7 %
- 15 à 29 ans : 3 968 soit 17,8 %
- 30 à 44 ans : 4 872 soit 21,9 %
- 45 à 59 ans : 4 290 soit 19,3 %
- 60 à 74 ans : 3 152 soit 14,2 %
- 75 ans ou plus : 2 026 soit 9,1 %

*Chiffres de 2018

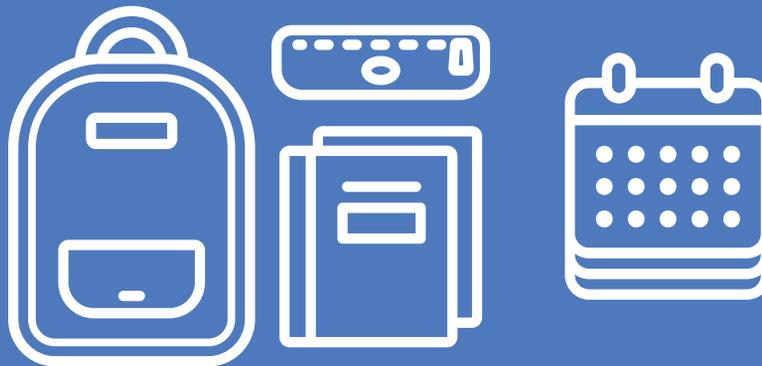


**SAMEDI 17
SEPTEMBRE
2022
À 9H30**

Vous venez de vous installer
à Saint-Mandé ?
Participez à une matinée
découverte !

1585

C'est le nombre de
petits saint-mandéens
qui ont fait leur
entrée scolaire en
septembre 2021 (618
en maternelle et 967
en élémentaire).



**MATINÉE
DÉCOUVERTE**

Venez à la rencontre de
l'équipe municipale afin de
rencontrer vos élus et de
mieux connaître les services
qui vous facilitent
le quotidien. Petit-déjeuner -
tour de ville - temps convivial
d'échanges

INSCRIPTIONS

Inscriptions sur www.saintmande.fr AVANT LE 14 SEPTEMBRE



PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01



JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne

Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER

1^{ère} adjointe, déléguée à la
transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et
aux mobilités.

Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULINE

2^e adjoint, délégué aux solidarités,
à la santé, aux séniors et au lien
entre les générations.

Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur
rendez-vous.



ÉVELINE BESNARD

3^e adjointe, déléguée aux familles
et à la petite enfance.

Reçoit sur rendez-vous.



JEAN-PHILIPPE DARNAULT

4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et
à la sécurité publique.

Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.



CHRISTINE SEVESTRE

5^e adjointe, déléguée aux sports et
à la vie associative.

Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA

6^e adjoint, délégué au budget, à
l'évaluation des politiques publiques
et à l'administration générale.

Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG

7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à
la vie locale et au vivre-ensemble.

Reçoit sur rendez-vous.



DOMINIQUE PERRIOT

8^e adjoint, délégué à la vie scolaire,
périscolaire et au handicap.

Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VERON

9^e adjointe, déléguée à la
propreté, au cadre de vie, à la
redynamisation du commerce local
et au développement économique.

Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET

10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.

Reçoit sur rendez-vous.

PHARMACIES DE GARDE



DIMANCHE 10 JUILLET

Pharmacie Jeanne d'Arc

2, rue Jeanne d'Arc

Tél. 01 43 28 10 82

JEUDI 14 JUILLET

Pharmacie de la Mairie

57, rue de Fontenay

à Vincennes

Tél. 01 43 28 06 29

DIMANCHE 17 JUILLET

Pharmacie de l'olivier

170, rue de Fontenay

à Vincennes

Tél. 01 43 28 01 20

DIMANCHE 24 JUILLET

Pharmacie Charrier

39, rue de Montreuil

à Vincennes

Tél. 01 43 28 07 77

DIMANCHE 31 JUILLET

Pharmacie Chelli

7, avenue du Château

à Vincennes

Tél. 01 43 28 03 63

DIMANCHE 7 AOÛT

Pharmacie Bonne nouvelle

33, rue de Fontenay

à Vincennes

Tél. 01 43 28 07 37

DIMANCHE 14 AOÛT

Pharmacie Clémenceau

18, avenue Georges

Clémenceau à Vincennes

Tél. 01 43 28 12 74

LUNDI 15 AOÛT

Pharmacie de la Grande Place

180, avenue Gallieni

Tél. 01 43 91 41 19

DIMANCHE 21 AOÛT

Grande Pharmacie de la Gare

23, rue de Montreuil

à Vincennes

Tél. 01 43 28 22 44

DIMANCHE 28 AOÛT

Pharmacie des Vignerons

2, rue du Maréchal Maunoury

à Vincennes

Tél. 01 43 28 05 81

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Pharmacie Saint-Mandé

Joffre

8, avenue Joffre

Tél. 01 43 28 25 29

Commémoration

78^e anniversaire de la Libération de Saint-Mandé

La Municipalité rendra hommage aux
hommes de la 2^e DB qui ont libéré
Saint-Mandé : E. Duval, A. Euvrard,
H. Liger, L. Malezieux, G. Milhau, M.
Ogee, R. Pironnet, C. Karnowski et
le brigadier Gilardi de la 2^e DB ainsi
qu'au commandant, René Mouchotte.

Jeudi 25 août

18h : devant la maison natale du
Commandant René Mouchotte

47, avenue Daumesnil

18h30 : cérémonie Place du Général Leclerc

ACCUEIL UNIQUE

Fermeture estivale des samedis matins,
du 16 juillet au 20 août inclus

Hôtel de Ville

Place Charles Digeon

Formation au Bafa



À destination de 17-25 ans, elle est
organisée par la Ville du dimanche
30 octobre au dimanche 6 novembre
2022 dans les locaux du collège
Offenbach.

Renseignements et inscriptions :

Cynthia HEGESIPPE

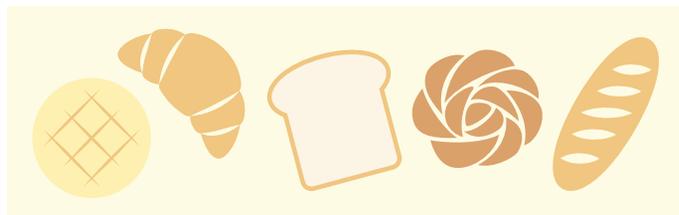
jeunesse@mairie-saint-mande.fr

Tél. 01 49 57 79 73

Aide au numérique

Afin d'aider les Saint-Mandéens en
difficulté avec l'outil informatique,
notamment pour les démarches en
ligne, une conseillère est à votre
disposition au CCAS.

Tél. 01 49 57 78 50



Fermeture estivale des boulangeries et pâtisseries

(sous réserve de modifications de dernière minute).

B-Baker

18, avenue Joffre
Tél. 01 43 98 16 96
Ouvert de 6h30 à 20h
Fermé le samedi et le dimanche
Vacances du 8 au 28 août inclus.

Maison Paillette

121, avenue de Paris
Tél. 01 43 28 31 31
Ouvert de 7h à 20h (dimanche 14h)
Fermé le lundi et le mardi.
Vacances du 1^{er} au 23 août inclus.

Magali

117, avenue de Paris
Tél. 01 43 28 03 16
Ouvert de 6h30 à 20h30 du lundi au vendredi et de 7h30 à 19h le samedi
Fermé le dimanche
Vacances du 31 juillet au 21 août inclus.

Les Gourmandises du Château

2 place du Général Leclerc
Tél. 09 54 86 69 93
Ouvert de 7h à 20h30
Fermé le dimanche
Ouvert tout l'été.

Boulangerie Balmer

3, avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 43 28 19 59
Ouvert de 7h15 à 20h (dimanche 19h)
Fermé le mercredi et le jeudi.
Vacances du 10 au 26 août inclus.

Boulangerie Durey

48, avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 43 28 23 50
Ouvert de 6h30 à 21h
Fermé le samedi après-midi et le dimanche.
Vacances du 11 juillet au 7 août inclus.

Le Folie's

68, avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 43 74 72 77
Ouvert de 8h à 20h30 dimanche 14h)
Fermé le lundi.
Vacances du 23 juillet au 22 août inclus.

Oh Délices

55, avenue du Général de Gaulle
Tél. 09 52 77 07 77
Ouvert de 7h à 20h
Fermé le samedi.
Vacances en août (dates précises non fournies).

Les délices de Saint-Mandé

20, avenue Alphand
Tél. 01 43 65 32 17
Ouvert de 7h à 20h
Fermé le mercredi.
Vacances du 20 juillet au 23 août inclus.

Côté boulange

104, avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 43 28 22 84
Ouvert de 7h à 20h
Fermé le samedi et le dimanche.
Vacances du 30 juillet au 21 août inclus.

Opération TRANQUILLITÉ VACANCES



Partez l'esprit tranquille

Confiez gratuitement la surveillance de votre domicile ou commerce durant votre absence

Police Municipale de Saint-Mandé
4 avenue de Liège, 01 49 57 78 39



LES AIDANTS

Des actions gratuites à destination des proches aidants de personnes âgées sont organisées : rdv avec la psychologue, relaxation, ostéopathie, conférences... Porté par une psychologue et deux psychomotriciennes, le dispositif s'adresse aux proches des résidents des EHPAD et aussi des villes de Fontenay-sous-Bois, Vincennes, Saint-Mandé et Montreuil.

Plus d'information sur aidant@mri94.fr ou au 06 27 82 58 88

Programme complet : www.gcsms-ehpadpublics94.fr/EHPAD-Fontenay-sous-Bois/3/18/55#Item

Don de sang

Mardi 30 août de 14h à 19h

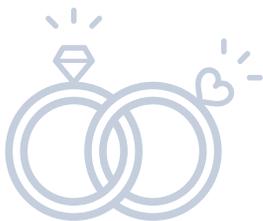
Centre culturel • 3, avenue de Liège
Avant de vous déplacer, vérifiez votre éligibilité au don et prenez rendez-vous : www.dondesang.efs.sante.fr

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLlicitation DES FAMILLES.



Bienvenue à...

Beila ASSOR (03/05) • **Mano PLATON GUEZ** (06/05) • **Selah BITTON** (11/05)
• **Yona MSIHID** (12/05) • **Marie ROYER** (17/05).



Ils se sont unis

Michaël WEINBERG et **Reghina AIRINEI** (19/05) • **Gabriel MIMOUNI** et **Sarah MOYAL** (19/05) • **Jonathan MARCIANO** et **Joy SOILEN** (19/05)
• **Redouane ABOUDRAR** et **Marie DUBOSC** (21/05) • **Inhwan CHOI** et **Élodie SAM** (21/05) • **Bruno CHOIN** et **Marie-Line PARIZA** (28/05) • **Shirel BITTON** et **Elie-Ran TZABARY** (30/05) • **Charles SEBAG** et **Sarah AMAR** (30/05).



30 AVRIL
Éric SCHAEFFER et **Nathalie GUIDET** unis par **Olivier DAMAS**



7 MAI
Charlotte KASBI et **Grégory PAILLIETTE** unis par **Tiffany CULANG**.



14 MAI
Clément NACHEFF et **Mathilde AUBERTIN** unis par **Jacques GUIONET**.



17 MAI
Jason COLOMAY et **Deborah BENSOUSSAN** unis par **Dominique PERRIOT**.



23 MAI
Carla GUETTA et **Gadiel SAADOUN** unis par **Florence CROCHETON**.



23 JUIN
David BETTAN et **Clara MREJEN** unis par le **Maire, Julien Weil**.



24 MAI
Anne-Lise COUSIN et **Joseph FILI** unis par **Marc MEDINA**.



24 MAI
Sarah BOHBOT et **Kévin BRUNERIE** unis par **Anne-Sophie BARDIN-DROUET**.



25 MAI
Nathan KOSMOWSKI et **Marion DAHAN** unis par **Marc MEDINA**.



Ils nous ont quittés

Monique ROBLIN (88 ans) • **Micheline HÉNOCQUE** (95 ans)
• **Françoise MIGNOT** (89 ans)
• **Simone Gautier** (88 ans).



100 ANS !

Félicitations à Madame Madeleine Pitrou qui a soufflé ses 100 bougies le 8 juin dernier et

qui est Saint-Mandéenne depuis plus de 72 ans !

**STORISTE • PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
INSTALLATEUR EXPERT • DÉPANNEUR**



**Portes blindées
TORDJMAN
Metal**

- STORES • FERMETURES
- VOILETS ROULANTS
- PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES
- DÉPANNAGE
- RÉPARATION
- CONSEIL • DEVIS • SAV
- INSTALLATION

NOUVEAU

ENFIN DISPONIBLE:
ICI COPIEZ TOUS VOS BADGES D'IMMEUBLE



30€ TTC Badge d'immeuble réalisé en temps réel !

01 43 98 11 18 • 06 69 23 14 15

Thierry Guarini

10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
www.amicus.fr • info@amicus.fr



**Ma recette pour bien vieillir ?
Des repas gourmands et équilibrés livrés à domicile et...**

www.appetits-associes.fr

Prestation ouvrant droit à réduction ou crédit d'impôt.

APPÉTITS & ASSOCIÉS



Notre commande au 01 70 611 960



Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre



LE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Parce que les projets et le patrimoine des époux peuvent évoluer au cours de la vie, la loi permet de modifier son régime matrimonial en cours de mariage.

De la communauté à la séparation de biens

Vouloir adopter un régime de séparation de biens en cours de mariage est une décision qui peut être motivée de plusieurs manières. Notamment lorsque l'un des époux souhaite créer son entreprise ou encore lorsque les conjoints ne souhaitent plus mettre en commun leurs intérêts financiers et patrimoniaux tout en demeurant mariés.

L'adoption de la séparation de biens en cours de mariage nécessite toutefois de liquider la communauté ayant existé jusqu'alors. Cet acte, reçu par le notaire, générera notamment un droit de partage de 2,5% sur l'actif à partager.

De la séparation de biens à la communauté

Si les époux au début de leur union avaient opté pour

une séparation de biens, l'évolution de leur situation (arrivée des enfants, nécessité de faire une pause dans la carrière de l'un des époux, perte de revenus...) peut remettre en cause l'intérêt de ce régime. Ainsi le changement de régime matrimonial au profit d'une communauté (mise en commun des revenus, achats communs sans calcul des quotes-parts de chaque époux...) peut être une bonne solution.

Dans ce cas, et en l'absence de communauté préalable, la liquidation du régime ne nécessite pas d'établir un partage. Cette opération est soumise au paiement d'un droit fixe de 125 €.

De la communauté légale à la communauté universelle

Il peut arriver enfin que des époux, soumis à un régime classique de communauté souhaitent ne plus distinguer entre biens propres et biens communs en regroupant le tout au sein d'une communauté universelle. Souvent, cette opération s'accompagne d'une clause d'attribution intégrale de la communauté

au survivant d'entre eux en cas de décès. Cette solution permet de protéger au maximum le conjoint mais attention, en présence d'enfants, ces derniers n'hériteront qu'au deuxième décès et seront privés des abattements fiscaux dévolus au premier décès !

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'apport de biens propres dans une communauté universelle n'est plus exonéré de taxe de publicité foncière. Vous serez donc désormais taxés au taux de 0,715 %.

A savoir : les enfants majeurs et les créanciers doivent être informés du changement de régime matrimonial et peuvent s'y opposer dans un délai de 3 mois à compter de la notification ou de la publication de l'annonce obligatoire dans un journal d'annonces légales.

Bel été à tous

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !

Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé
maxime.urpheant@paris.notaires.fr



EN SEPTEMBRE, *des fêtes* QUI PROLONGENT L'ÉTÉ...

Samedi 3 septembre

PLACE CHARLES DIGEON • 10H/18H

JOURNÉE DES SPORTS FÊTE DES ASSOCIATIONS

Démonstrations sportives, mur d'escalade, cage à grimper, vélo à smoothies... Plus de 70 associations seront présentes pour vous proposer leurs activités, l'occasion de procéder aux inscriptions pour la saison 2022/2023.

Samedi 10 septembre

VAL DE GAULLE • 10H/18H

FÊTE DE L'AUTOMNE

Des animations tout au long de la journée : dégustations de produits du terroir, ateliers cuisine, parcours de petites voitures, pressage de pommes à l'ancienne, tombereau de pommes, calèche, le manège à eau de Nini...

À 10h : ouverture des ruches et dégustation du miel avec un apiculteur.

Samedi 17 septembre

HÔTEL DE VILLE

REMISE DES PRIX DU JEU DU PATRIMOINE

*Dimanche
25 septembre*

CRESCO • 4, AVENUE PASTEUR

OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE



saintmande.fr



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO